

FOCUS

Mars 2014

Baromètre démographique 2013 de la Région de Bruxelles-Capitale

Jean-Pierre Hermia

La Région a connu au cours de l'année 2012 une croissance importante de sa population (+1,4 %), pour atteindre plus de 1,15 million d'habitants au 1^{er} janvier 2013. Quels éléments démographiques expliquent cette augmentation, entamée depuis une quinzaine d'années déjà ? La Région se distingue par une population rajeunissante et une natalité en hausse. Les modifications récentes des flux migratoires internationaux influencent la démographie bruxelloise, notamment en diversifiant l'éventail des nationalités représentées. Par le jeu des migrations avec le reste du pays, la Capitale continue à alimenter la Flandre et la Wallonie en termes d'habitants.

Introduction

Ce troisième numéro du Focus de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) présente les principaux éléments démographiques récents de la Région de Bruxelles-Capitale. Les statistiques présentées et analysées sont calculées exclusivement sur base des données démographiques individuelles de la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Économie. Il s'agit des seules données sur la population permettant de réaliser des analyses fines et fiables^[1]. Elles portent principalement sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui ont eu lieu au cours de l'année 2012 et qui expliquent la photographie de la population réalisée au 1^{er} janvier 2013, également présentée dans ce baromètre démographique.

Avec 1 154 635 habitants au 1^{er} janvier 2013, la Région n'a jamais été aussi peuplée et connaît une croissance démographique soutenue depuis plusieurs années (→ Encadré 2). Ce Focus se concentre sur les composantes

du mouvement de la population de droit [les individus domiciliés légalement auprès de leur administration communale] et ne prend donc pas en compte toute une frange de la population : étudiants kotteurs ou étrangers non domiciliés, diplomates, sans domicile fixe, illégaux et candidats au statut de réfugiés, inscrits au Registre d'attente. Il s'agit du mouvement de la population opéré au cours de l'année 2012, et de ses conséquences sur la structure de la population en termes d'âges et de nationalités au 1^{er} janvier 2013.

Mouvement de la population

Au cours de l'année 2012, la Région a gagné 15 781 habitants, soit une croissance de +1,4 %. C'est près du triple des évolutions observées en régions flamande et wallonne (+0,5 %). Cette croissance est moindre que celle observée lors des années 2008 à 2011, lors desquelles elle était exceptionnellement élevée, et revient au niveau déjà élevé des années 2006 et 2007.



1. Comprendre le vocabulaire relatif aux migrations

Émigration : désigne la sortie de la Région de Bruxelles-Capitale de personnes domiciliées dans la Région de Bruxelles-Capitale vers un autre lieu pour y résider de manière officielle. Les personnes concernées par ce mouvement sont des **émigrants**, dont le nombre peut également être qualifié de **départs** ou **sorties**.

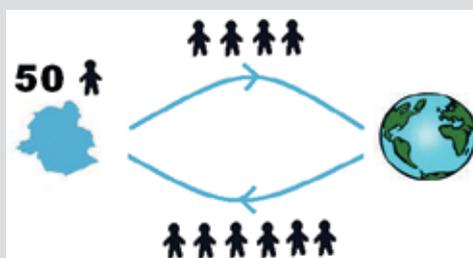
Immigration : désigne l'entrée, dans la Région de Bruxelles-Capitale, de personnes étrangères à la Région de Bruxelles-Capitale pour y résider de manière officielle. Les personnes concernées par ce mouvement sont des **immigrants**, dont le nombre peut également être qualifié d'**arrivées** ou **entrées**.

Ces deux mouvements (immigration et émigration) sont des **migrations** en toute généralité. Elles sont dites **internes** si la région de destination ou d'origine concernée est la Région flamande ou la Région wallonne et **internationales** si la région de destination ou d'origine concernée est à l'étranger.

Ces mouvements d'émigrations et immigrations sont qualifiés de **flux migratoires**. Pour les quantifier, on utilise le **solde migratoire**, qui est la différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) d'habitants d'un territoire donné. Le **solde migratoire interne** est la différence entre le nombre d'entrées depuis les deux autres régions vers Bruxelles et le nombre de sorties de la Région vers le reste du pays. Le **solde migratoire international** est la différence entre le nombre d'entrées dans la Région depuis l'étranger et le nombre de sortie de la Région vers l'étranger.

La **nationalité** est indépendante du statut migratoire des individus. Un Belge peut avoir effectué une immigration internationale, s'il était domicilié auparavant à l'étranger, et donc être enregistré comme immigrant international.

Ainsi, dans l'exemple fictif suivant d'une région ayant une population de **50** habitants :



Le nombre d'**immigrants** ou d'entrées ou d'arrivées est de **6**. Le nombre d'**émigrants** ou de départs ou de sorties est de **4**. Le **bilan migratoire** est de **2** personnes (6 - 4). Après ces migrations, la population de la région sera de **52** habitants.

Cette augmentation annuelle s'explique par un solde migratoire international (→ Encadré 1) très élevé (+19 498), un solde naturel qui se maintient à un niveau très élevé (+8 870), deux éléments qui compensent largement le solde migratoire interne très négatif (-13 714).

La croissance démographique (figure 01) est la plus importante dans les communes de Schaerbeek (+2,2 %), Berchem-Sainte-Agathe (+2,1 %) et Anderlecht (+2,0 %), ainsi qu'à Koekelberg, Saint-Gilles et Etterbeek, où elle dépasse les 1,5 %. Au contraire, elle est inférieure à +1 % à Ixelles, à Watermael-Boitsfort et à Saint-Josse-ten-Noode. Replacée sur dix ans d'intervalle, la croissance démographique (figure 02) la plus importante concerne surtout les communes de l'ouest et du nord de la Région. Entre 2003 et 2013, cinq communes ont gagné plus de 20 % d'habitants (Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht, Koekelberg, Bruxelles et Berchem-Sainte-Agathe) et trois autres communes, plus de 16 % (Schaerbeek, Jette, Saint-Josse-ten-Noode). À l'inverse, ce sont les communes du sud-est de la Région qui enregistrent les augmentations de population les moins importantes.

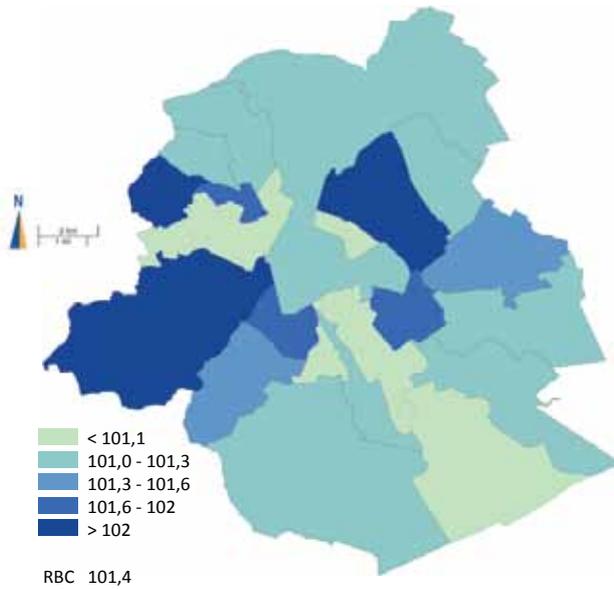
Natalité et mortalité

Depuis les années 2000, la Région a connu une forte hausse de son solde naturel, c'est-à-dire de la différence entre le nombre de naissances et de décès (figure 03 et 04). Cela s'explique par une structure par âge rajeunie^[2], mais également par une fécondité plus élevée chez les femmes issues de la plupart des grands groupes d'immigration^[3]. Le nombre de naissances domiciliées à Bruxelles augmente régulièrement depuis une dizaine d'années, pour atteindre 18 562 au cours de l'année 2012^[4]. Il en résulte une croissance, moindre car rapportée à une population en forte croissance, du taux brut de natalité (→ Glossaire) (16 ‰ en 2012, et jusqu'à 17 ‰ de 2008 à 2010), largement plus élevé que pour l'ensemble du pays (11,5 ‰ en 2012).

Parallèlement à cette hausse des naissances, la mortalité régionale a diminué de façon régulière depuis les années 2000. On enregistre une diminution du nombre de décès, et plus encore du taux brut de mortalité (→ Glossaire). Cela s'explique partiellement par une diminution relative de la population la plus soumise au risque de décès, à savoir les personnes âgées. Il s'agit donc également d'une conséquence du rajeunissement de la population. Cependant, au cours de l'année 2012, le nombre de décès est reparti à la hausse (9 433 morts de résidents bruxellois), augmentant légèrement le taux brut de mortalité (8,4 ‰), qui demeure néanmoins en dessous de

01

Évolution relative de la population en 2012 (1/1/2012 = indice 100)



Sources : IBSA, SPF Économie – DGSIE
IBSA © Brussels UrbIS®©

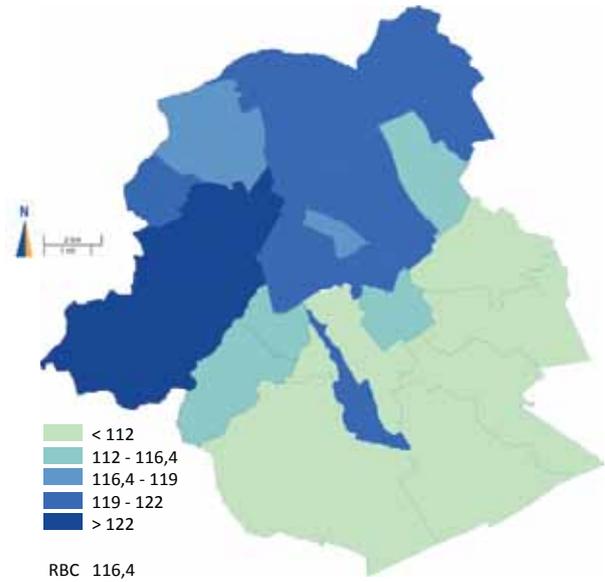
la valeur nationale (9,9 ‰). Meilleur indicateur de la mortalité que le taux brut, **l'espérance de vie à la naissance** (→ Glossaire) était de 80,6 ans en 2011 dans la Région. L'évolution bruxelloise de cet indicateur, à la hausse depuis 2002, est très proche de celle observée au niveau de la Belgique (figure 05), quoique légèrement plus irrégulière, du fait du plus petit nombre de décès par âges. Elle atteint 82,5 ans pour les femmes et 78,3 ans pour les hommes. La différence entre sexes, légèrement supérieure à quatre ans, a diminué par rapport à 2010.

Migrations internationales

Au cours de l'année 2012, la Région a enregistré 49 107 entrées et 29 609 sorties, depuis et vers un autre pays que la Belgique. Cela se traduit par un solde migratoire

02

Évolution relative de la population entre 2003 et 2013 (1/1/2003 = indice 100)



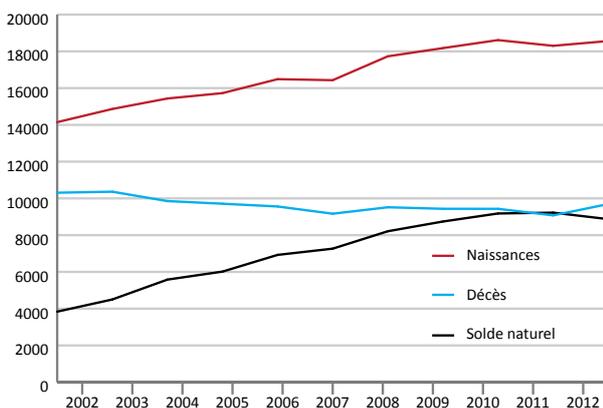
Sources : IBSA, SPF Économie – DGSIE
IBSA © Brussels UrbIS®©

international de +19 498 habitants. Si ce solde est moins élevé que les années antérieures (notamment 2010 qui fut une année record avec +29 406^[5]), il demeure néanmoins très élevé et constitue le véritable moteur de l'essor démographique de la Capitale, puisqu'il dépasse l'accroissement total de la population. À titre de comparaison, il n'est que de +16 864 pour la Région flamande et de +8 003 pour la Région wallonne. Bruxelles capte donc près de 44 % du solde migratoire international du Royaume (+44 365). Cela s'explique principalement par son statut de métropole internationale et en fait la porte d'entrée principale de l'immigration internationale dans le pays.

Le profil par âges des immigrants se distingue légèrement de celui des émigrants (figure 06).

03

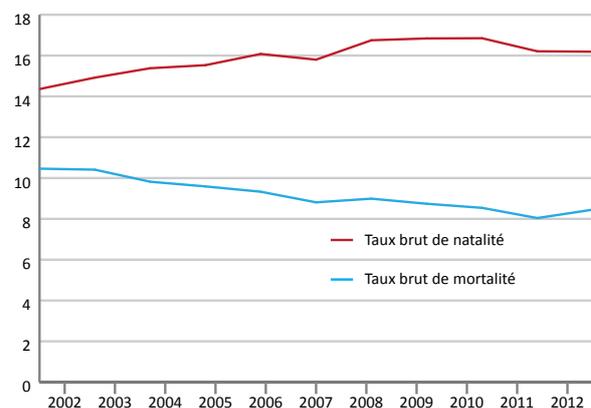
Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel (RBC, 2002-2012)



Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

04

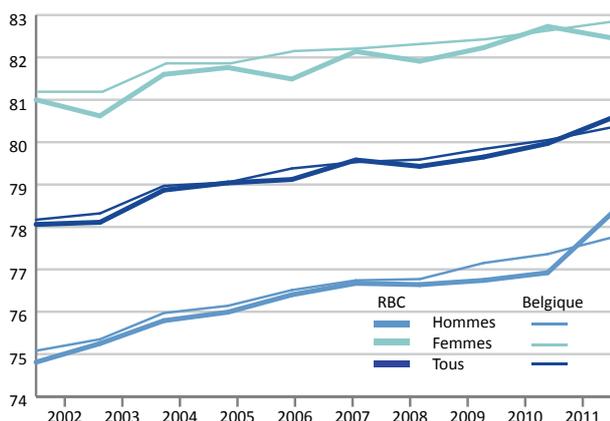
Évolution des taux bruts de natalité et de mortalité (RBC, ‰, 2002-2012)



Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

05

Évolution de l'espérance de vie à la naissance (en années, 2002-2011) dans la Région et le Royaume



Source : SPF Economie – DGSIE

En 2012, la Région a accueilli plus de 1 200 personnes à chacun des âges compris entre 20 et 35 ans, avec un pic de près de 2 000 personnes âgées de 25 ans. Outre cette forte proportion de jeunes adultes parmi les immigrants, on constate également une part importante de très jeunes enfants. Bon nombre d'entrants en Belgique et s'établissant à Bruxelles sont donc venus avec leur(s) enfant(s) en bas âge. Les sortants de la Région vers l'étranger sont nettement moins nombreux et légèrement plus âgés, avec un maximum de plus de 1 000 émigrants à chacun des âges de 27 à 31 ans.

Il en résulte un **solde migratoire international** particulièrement positif aux jeunes âges adultes, de 20 à 25 ans : entre +750 et +1 000 habitants pour

chaque année d'âge. Ce n'est qu'à partir de 58 ans que le phénomène s'inverse et que le nombre d'émigrants internationaux dépasse légèrement celui des immigrants. Bien que très faiblement négatif, ce solde migratoire international aux âges élevés s'explique par des migrations post-retraite, notamment vers des pays plus ensoleillés (Espagne), ainsi que des migrations de retour dans les pays d'origine.

Par rapport au profil par âge des migrants internationaux en 2002, on constate une hausse de l'intensité migratoire, principalement des entrées mais également des sorties. Celle-ci se traduit dans le solde par une augmentation aux jeunes âges adultes. Par contre, on n'observe aucune modification dans le calendrier (→ [Glossaire](#)) de la migration internationale.

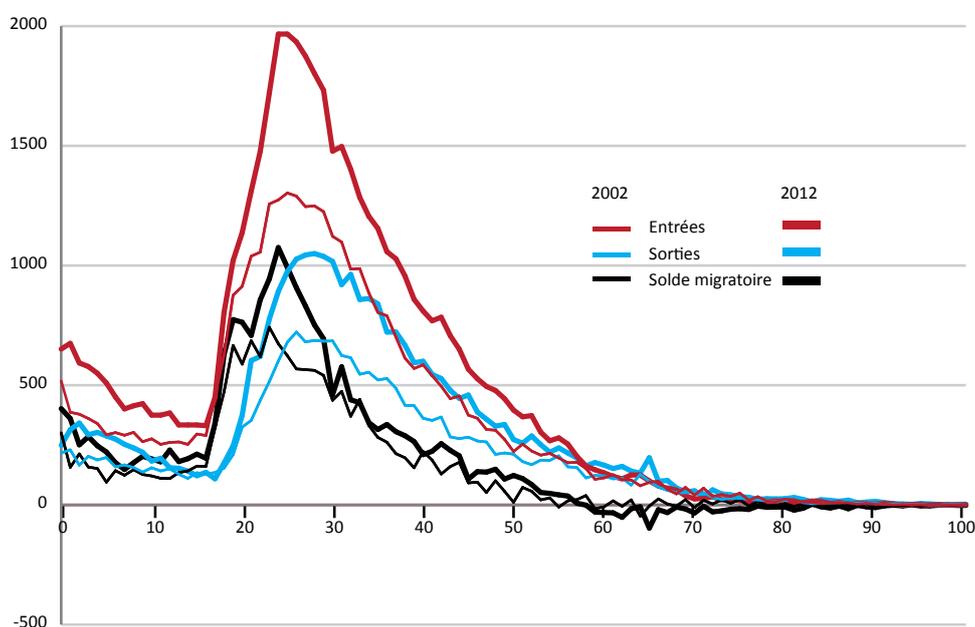
Migrations internes

Pendant l'année 2012, 36 412 résidents ont quitté la Région pour s'établir ailleurs en Belgique, tandis que 22 698 sont venus s'y installer, en provenance du reste du Royaume. La différence entre les deux, soit le solde migratoire interne, est de -13 714 personnes. Ce chiffre, très négatif, reste assez constant depuis 2006 et profite aux deux autres régions du pays. Ces dernières bénéficient d'un surplus d'arrivants de la Capitale par rapport aux départs vers celle-ci de respectivement +8 503 personnes pour la Région flamande et +5 211 personnes pour la Région wallonne.

En 2012, le profil par âge des immigrations internes

06

Entrées, sorties et solde migratoire internationaux par âge (RBC, 2002 et 2012)



Source : IBSA, SPF Economie – DGSIE

se distingue nettement de celui des émigrations internes, ce qui a pour conséquence un solde migratoire interne très hétérogène selon les âges (figure 07). Le pic des entrées dans la Région depuis le reste du pays a lieu aux jeunes âges adultes et dépasse les 500 pour chaque âge compris entre 22 et 33 ans, avec un maximum de plus de 1 000 unités aux alentours de 25 ans. Bruxelles agit alors comme puissant moteur attractif pour ces jeunes. Ils quittent le domicile familial et migrent dans la Région pour les atouts qu'elle offre en termes d'éducation, d'emploi, de marché locatif et de culture. Les sorties depuis la Région vers le reste de la Belgique sont caractérisées par deux pics : l'un de 0 à 10 ans et l'autre entre 25 et 40 ans. Ce phénomène est à lier au processus de périurbanisation qui touche massivement l'agglomération bruxelloise depuis les années 1960. Il concerne des familles avec jeune(s) enfant(s) qui quittent la ville pour aller s'installer dans les espaces périphériques (flamands ou wallons) où beaucoup accèdent à la propriété en bénéficiant de plus d'espace, dans un cadre plus verdoyant.

Il en résulte un **solde migratoire interne** positif pour Bruxelles entre 18 et 25 ans et négatif à tous les autres âges, avec des minimums aux alentours des 0-4 ans et des 30-35 ans. En comparant avec les profils par âge dix années auparavant, on constate que le solde migratoire avec les deux autres régions du pays s'est encore creusé. Il était déjà négatif en 2002 et

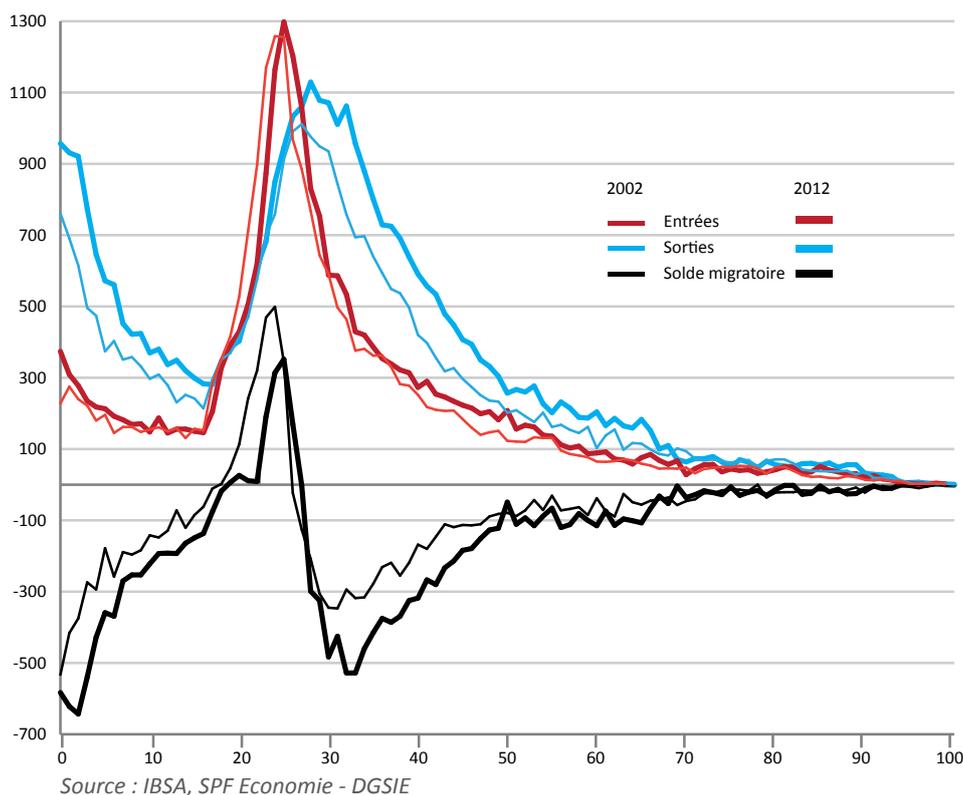
le calendrier s'est décalé de 2 à 3 ans vers la droite depuis lors. Les jeunes adultes viennent donc se domicilier massivement dans la Capitale un peu plus tard, mais, surtout, les familles avec jeune(s) enfant(s) la quittent également plus tard, et plus massivement. Cela s'explique notamment par la hausse des prix de l'immobilier et la difficulté croissante qu'ont les jeunes pour accéder à la propriété.

Structure par âge

La Région de Bruxelles-Capitale est en 2013 la plus jeune de Belgique, avec un âge moyen de 37,4 ans, contre 40,6 ans en Région wallonne et 42,0 ans en Région flamande. Il s'agit d'un bouleversement radical opéré au cours des dernières années, car la Capitale était la région la plus vieillie du Royaume depuis des décennies, et ce jusqu'en 1995.

Les pyramides des âges comparatives (→ Glossaire) (figure 09) montrent une très nette surreprésentation dans la Région, par rapport aux deux autres régions, des (très) jeunes enfants, des hommes âgés de 25 à 44 ans et des femmes âgées de 20 à 39 ans. Au-delà de 45 ans, il y a une sous-représentation de Bruxelles dans toutes les classes quinquennales, de même qu'entre 15 et 19 ans. Cela s'explique par le processus de périurbanisation, qui a retiré progressivement de la Capitale de nombreux habitants d'âge moyen (qui seraient devenus âgés, s'ils étaient restés dans la

07 Entrées, sorties et solde migratoire internes par âge (RBC, 2002 et 2012)





2. Embellie et explosion démographiques au cours des 20 dernières années

Le territoire de l'actuelle Région de Bruxelles-Capitale a connu une véritable saignée démographique entre 1968 et 1994, en perdant plus de 130 000 habitants. Déjà amorcée en 1994, une croissance ininterrompue de la population a lieu depuis l'année 1996, pour s'accroître dans les années 2000. Cette évolution est le fruit de la conjonction de trois éléments (figure 08) :

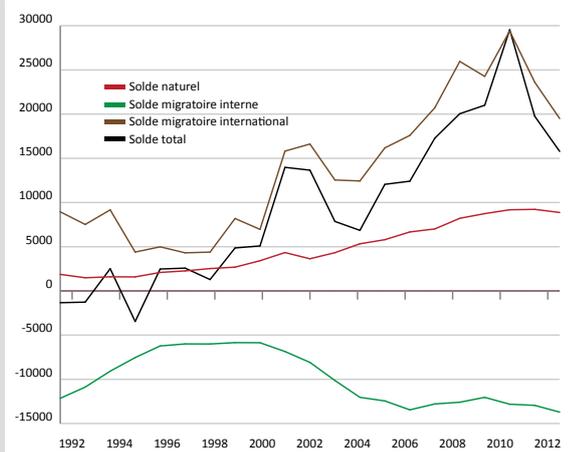
[1] Bien que négatif tout au long des 20 dernières années, le **solde migratoire entre la Région et le reste de la Belgique** s'est réduit au milieu des années 1990, favorisant le début de l'embellie démographique entamée en 1996. Il s'est néanmoins à nouveau aggravé dès le milieu des années 2000.

[2] Le **solde migratoire international**, assez affaibli depuis les années 1980 et l'arrêt des importants flux migratoires à motif économique des décennies précédentes, a fortement augmenté dès la fin des années 1990. La conjonction des nouveaux types (motifs humanitaire et politique s'ajoutant au regroupement familial) et des nouvelles provenances de migrations (conséquence des élargissements successifs de l'Union européenne vers l'Europe centrale et orientale), explique cette hausse sans précédent. Celle-ci influence fortement l'accroissement total de la population bruxelloise.

[3] Enfin, le changement le plus radical concerne le **solde naturel**. Celui-ci est resté négatif pendant des décennies du fait d'une structure par âge vieillie (les jeunes ayant quitté la ville pour l'espace périurbain) peu propice à la natalité et à forte population soumise au risque de décéder. Il s'est stabilisé légèrement au-dessus de zéro jusqu'au milieu des années 1990, avant d'augmenter régulièrement depuis lors. Cela s'explique par un rajeunissement de la structure par âge et une prédominance croissante des immigrants et personnes issues de l'immigration, jeunes et avec une fécondité plus élevée.

08

Évolution des composantes de l'évolution de la population (RBC, 1992-2012)



Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

Région), et par l'impact des immigrants internationaux, arrivés souvent jeunes et avec des enfants en bas âge.

Au cours des dix dernières années, la structure par âge de la Région s'est rajeunie. Cela s'est réalisé tant par le bas de la pyramide (figure 10), via une forte augmentation de la proportion des enfants âgés de 0 à 4 ans et une croissance relative des hommes de 30-49 ans et des femmes de 25-34 ans, que par le haut de cette même pyramide, à cause d'une forte diminution des 65-79 ans. L'augmentation s'explique par l'impact croissant de l'immigration internationale ; la diminution est liée au processus de périurbanisation. En effet, en 2000, les 65-79 ans correspondaient à des classes d'âge qui n'ont pas connu la périurbanisation et sont donc pour l'essentiel restées dans leur logement bruxellois. En 2013, ces individus sont passés dans la classe d'âge supérieur – la plupart d'entre eux sont décédés – et n'ont pas été remplacés par les cohortes suivantes, qui, elles, se sont massivement périurbanisées en dehors de la Région.

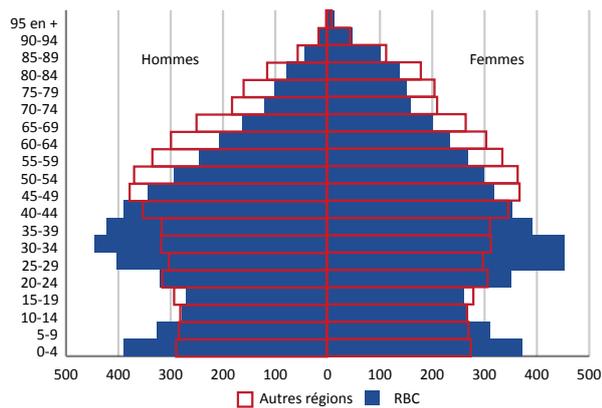
Si la Région dans son ensemble connaît un rajeunissement relatif de sa population, des disparités existent. Les communes de la première couronne sont les plus jeunes, avec des âges moyens particulièrement faibles (figure 11) à Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek et surtout Saint-Josse-ten-Noode (33,1 ans), et une proportion très élevée de jeunes de moins de 18 ans dans la population totale (26 % à Koekelberg et Saint-Josse-ten-Noode, 28 % à Molenbeek-Saint-Jean) (figure 12). À l'inverse, les communes du quadrant sud-est abritent une population plus âgée, avec des âges moyens nettement plus élevés à Uccle, Woluwe-Saint-Pierre et Watermael-Boitsfort (42,4 ans, soit 9 ans de plus qu'à Saint-Josse-ten-Noode). Dans ces mêmes communes, les proportions de moins de 18 ans sont nettement moindres, de l'ordre de 20 %, et même de seulement 15 % à Ixelles. Enfin, les communes du nord-ouest, historiquement les plus vieilles de la Région, subissent le rajeunissement le plus important. Ainsi, Jette et Koekelberg perdent respectivement 3 et 4 ans d'âge moyen au cours des 2 dernières décennies. Cela s'explique par une modification profonde de leur composition démographique (décès de personnes âgées et arrivée de nouveaux habitants nettement plus jeunes, notamment issus de l'immigration), et, partant, de leur structure par âges.

Nationalités

La Région compte au 1^{er} janvier 2013 près d'un tiers (33,1 %) de ressortissants étrangers (→ Glossaire), soit

09

Pyramides des âges comparatives de la RCB et des deux autres régions (1/1/2013)



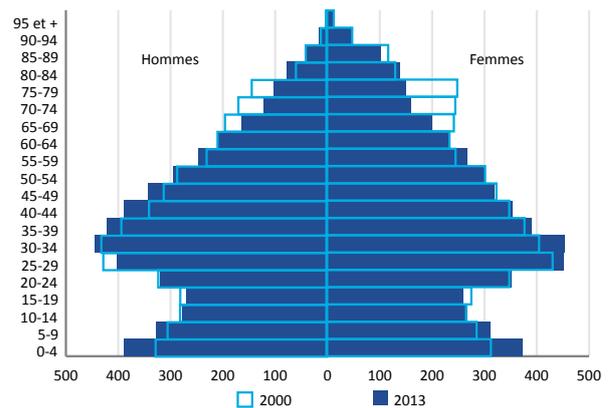
Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

381 771 personnes. Cette proportion est plus du triple de celle observée au niveau de la Belgique (10,8 %). Puissant moteur de flux migratoires internationaux, Bruxelles concentre depuis longtemps un large éventail de personnes issues de l'immigration, dont l'évolution suit, ou même parfois précède, les étapes qui jalonnent l'**histoire migratoire** du Royaume. D'abord issue des pays limitrophes, l'immigration s'est élargie dans l'après-guerre aux pays d'Europe méditerranéenne et était essentiellement économique : Italie dès la fin des années 1940, Espagne, Portugal et Grèce dès les années 1950, Maroc et Turquie dès les années 1960. Au cours des années 1980, 1990 et 2000, la mosaïque des pays d'origine s'est largement élargie (Afrique subsaharienne, Europe centrale et orientale) et les motifs de la migration se sont diversifiés (politique, humanitaire ou de regroupement familial).

L'évolution récente de la présence étrangère dans la Région s'explique par cette modification des flux

10

Pyramides des âges comparatives de la RCB (1/1/2000 et 1/1/2013)



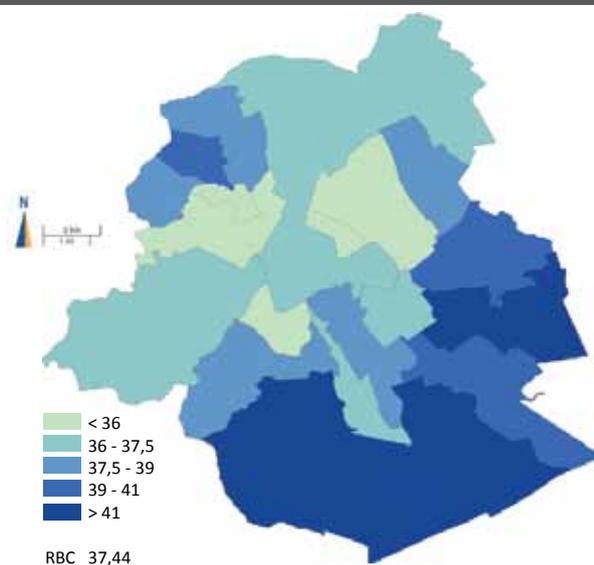
Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

d'immigration, mais également par **l'acquisition de la nationalité belge** par les étrangers, qu'ils soient immigrants ou qu'ils vivent en Belgique depuis leur naissance. En 1984, 1991 et 2000, différentes réformes de la législation concernant la naturalisation et l'acquisition de la nationalité belge ont durablement ^[6] accru l'intensité de ce phénomène (Vause, 2014). Au cours des dix dernières années, le nombre d'acquisitions de la nationalité belge par des résidents bruxellois a varié entre 7 000 et 19 000 unités par an et s'élève à 11 270 unités en 2012 (figure 13). Les Marocains sont, et de loin, les nationaux les plus concernés par cette démarche et ont représenté entre un tiers et la moitié de ces nouveaux Belges au cours de la dernière décennie. Avec les Turcs et les Congolais, il s'agit des trois principales nationalités qui acquièrent proportionnellement le plus la nationalité belge dans la Région.

Premier groupe d'étrangers dans la Région depuis

11

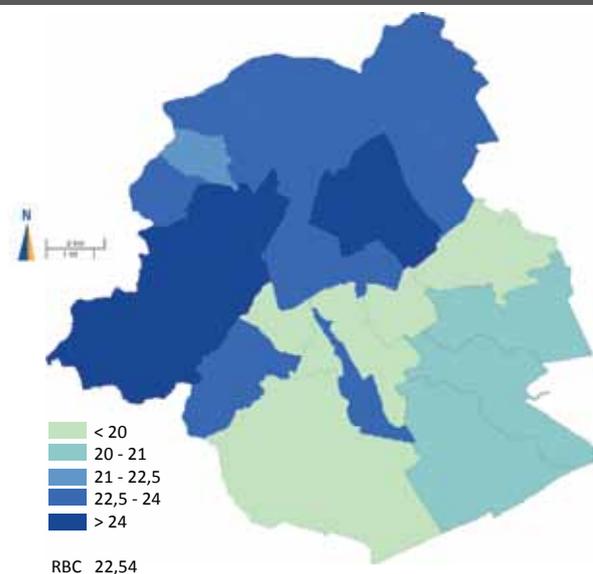
Âge moyen (années, 1/1/2013)



Sources : IBSA, SPF Économie – DGSIE
IBSA © Brussels UrbIS®©

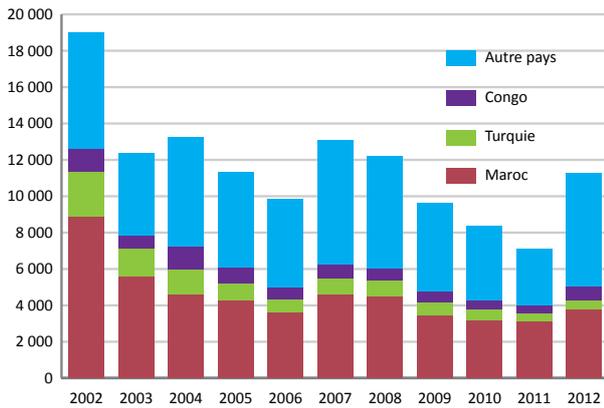
12

Part des 0-17 ans dans la population totale (% , 1/1/2013)



Sources : IBSA, SPF Économie – DGSIE
IBSA © Brussels UrbIS®©

13 Évolution du nombre d'acquisitions de la nationalité belge selon la nationalité d'origine (RBC, 2002-2012)

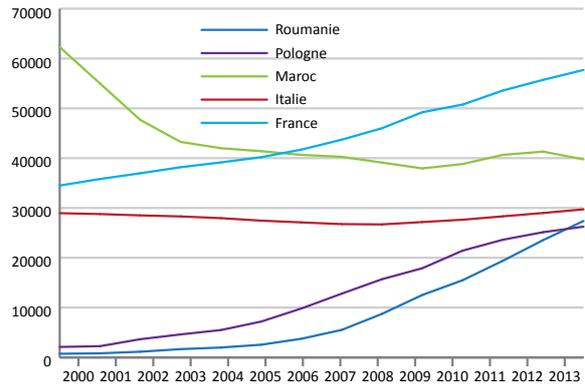


Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

le milieu des années 1970, les Marocains ont été supplantés numériquement en 2006 par les Français (figure 14). L'évolution de leurs effectifs respectifs tend à diverger car les Français acquièrent nettement moins fréquemment la nationalité belge que les Marocains. Parmi les ressortissants étrangers, la proportion d'Européens croît régulièrement depuis quelques années, pour atteindre 68 % en 2013. Cette hausse est notamment liée à l'élargissement de l'Union européenne, et, partant, à l'afflux important de ressortissants originaires des nouveaux pays membres. La Pologne, entrée dans l'Union en 2004, et, plus encore, la Roumanie et la Bulgarie, membres depuis 2007, ont vu leur nombre de nationaux augmenter fortement dans la Région après l'adhésion de leur pays.

La Région présente en son sein autant de géographies que de nationalités. Historiquement, les abords du Canal ont toujours accueilli, suite à la désindustrialisation progressive de la ville

14 Évolution du nombre de ressortissants des 5 nationalités étrangères les plus représentées en 2013 (RBC, 2000-2013)

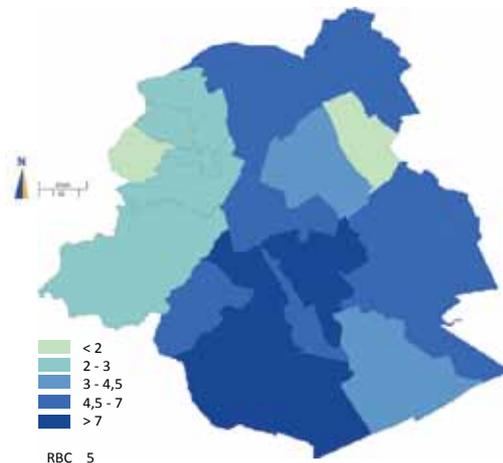


Source : IBSA, SPF Économie - DGSIE

et à la présence d'un patrimoine immobilier de moins bonne qualité, les immigrants les moins favorisés. Au contraire, le quadrant sud-est de la ville, structuré notamment autour des avenues Louise et de Tervueren, concentre les habitants aux revenus les plus élevés, parmi lesquels des étrangers essentiellement issus de pays riches. Le rôle croissant que joue Bruxelles au niveau international, via l'accueil de nombreuses institutions (Union Européenne, OTAN...), a renforcé la complexification de la configuration spatiale de la Région en termes d'origine géographique.

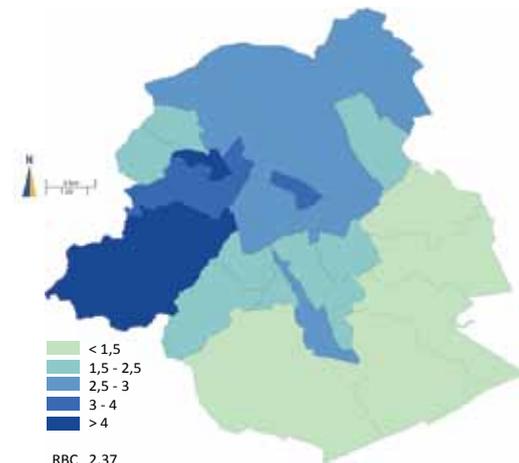
Avec plus de 57 000 ressortissants et 5 % de la population totale en 2013, les Français constituent le premier groupe d'étrangers. Ils se concentrent (figure 15) dans les quartiers du sud-est de la ville et dans les quartiers en voie de gentrification (→ Glossaire) (Saint-Gilles et surtout Ixelles, où près d'un habitant sur 8 est français). La Capitale présente pour eux un certain nombre d'atouts, qui explique leur présence

15 Part des Français dans la population totale (% , 1/1/2013)



Sources : IBSA, SPF Economie – DGSIE
IBSA © Brussels UrbIS®©

16 Part des Roumains dans la population totale (% , 1/1/2013)



Sources : IBSA, SPF Economie – DGSIE
IBSA © Brussels UrbIS®©



En résumé

En 2012, la Région a poursuivi sa croissance démographique pour atteindre plus de 1,15 million d'habitants. Quoique plus faible que lors des années 2010 et 2011, cette croissance reste très soutenue (+1,4 %), notamment en comparaison avec le reste de la Belgique (+0,5 %). Le gain de population lié aux migrations internationales demeure élevé, et compense largement les pertes liées aux migrations échangées avec les deux autres régions. Le rajeunissement de la population se poursuit. Il s'explique notamment par une immigration internationale de jeunes adultes avec enfant(s) en bas âge, mais aussi par un nombre de naissances élevé. La Région compte près d'un tiers de ressortissants étrangers et, parmi ceux-ci, les Roumains ont dépassé numériquement les Polonais. Géographiquement, ce sont les abords du Canal et l'ouest de la Région qui connaissent la dynamique démographique la plus importante.

massive, et en croissance, ainsi que leur répartition spatiale dans la Région (→ [À la Une - Site web IBSA - Avril 2013](#)). Les Roumains, quant à eux, représentent la quatrième nationalité étrangère à Bruxelles, et plus de 27 000 ressortissants. Leur localisation spatiale (figure 16) est nettement concentrée aux abords du croissant pauvre du bas de la ville (→ [Glossaire](#)), de Saint-Josseten-Noode à Anderlecht. Peu présents dans le sud-est de la Région, ils sont proportionnellement les plus nombreux dans la commune de Koekelberg, où ils représentent près de 5 % de la population totale.



Glossaire et abréviations

Calendrier : répartition par âge du phénomène démographique considéré (Vandeschrick, 1995).

Croissant pauvre : zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville, de Saint-Josseten-Noode au bas de Forest.

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie.

Étranger : individu qui ne possède pas la nationalité belge. Quelqu'un qui possède la nationalité belge et une autre nationalité est considéré comme Belge.

Gentrification : processus désignant le réinvestissement de quartiers historiques délabrés et habités par une population défavorisée, par une population plus aisée, souvent de jeunes adultes sans enfant ayant un statut culturel et/ou économique plus élevé.

Pyramide des âges comparative : graphique représentant la structure par âge et sexe de deux populations, chacune rapportée pour 10 000 habitants. Les hommes sont représentés du côté gauche et les femmes du côté droit. Les âges sont regroupés en classes quinquennales.

RBC : Région de Bruxelles-Capitale.

Taux brut de mortalité : nombre moyen de décès par individu dans la population observée pour une année donnée (Vandeschrick, 1995).

Taux brut de natalité : nombre moyen de naissances par individu dans la population étudiée et pour une année donnée (Vandeschrick, 1995).

Bibliographie

- Poulain M., Perrin N., 2002, « Caractéristiques démographiques des populations issues de l'immigration en Belgique » in *The Demographic Characteristics of Immigrant Populations*, Conseil de l'Europe, pp. 57-131.
- Vandeschrick C., 1995, *Analyse démographique*, Academia-Bruylant, L'Harmattan, 183 p.
- Vause S., 2014, *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique. Rapport statistique et démographique 2013*, Université catholique de Louvain, Centre de recherche en démographie et sociétés, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 175 p.

NOTES

[1] Ces données proviennent du Registre National (SPF Intérieur) et sont traitées et corrigées par la Direction générale Statistique et Information économique. Les données plus récentes, directement mises en ligne mensuellement sur le site du Registre National, ont leur intérêt propre, mais ne permettent pas de faire des analyses comparatives car elles ne tiennent pas compte des nombreux ajustements (migrations, radiations et réinscriptions ex post) réalisés par la Direction générale Statistique et Information économique.

[2] Une structure par âge rajeunie tend à

augmenter la natalité si elle présente une proportion importante de femmes aux âges où la fécondité est la plus élevée. Ces naissances contribuent à leur tour au rajeunissement en gonflant les classes d'âges les plus bas.

[3] Elle est notamment plus élevée chez les Marocaines et Turques d'origine, cf. Poulain et Perrin, 2002.

[4] C'est en 2012 que le nombre de naissances a été le plus élevé, avec 18 612 naissances domiciliées dans la Région.

[5] Le solde migratoire international de l'année 2010, exceptionnellement élevé,

s'explique partiellement par une modification dans la méthode de correction, par la Direction générale Statistique et Information économique, des statistiques brutes provenant du Registre National.

[6] Lors de l'année suivant chacune de ces trois réformes de la loi, le nombre d'étrangers ayant obtenu la nationalité belge a connu une explosion, pour revenir à un niveau plus bas par après, mais largement supérieur à celui précédant le changement législatif (Vause, 2014).

F03CUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.irisnet.be



Coordination scientifique : Astrid Romain

Comité de lecture : Xavier Dehaibe, Line Jussiant, Astrid Sierens, Astrid Romain

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles – T. 02 800 38 60 – F. 02 800 38 23 – ibsa@sprb.irisnet.be

Ed. resp.: Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles

©2014 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.